

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 33 (1941)  
**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'étude de l'Office fédéral commente, pour terminer, *l'assurance-tuberculose*. A la fin de 1937, il existait 8 caisses d'assurance-tuberculose reconnues. Un total de 738,553 personnes étaient assurées directement ou indirectement, c'est-à-dire par les fédérations de réassurance contre la tuberculose:

	Assurés	
	1936	1937
Hommes . . . . .	264,263	275,391
Femmes . . . . .	308,759	325,823
Enfants . . . . .	124,596	137,339
Total	697,618	738,553

En 1937, le nombre des personnes astreintes à une cure a été de 3030 dans l'assurance pour les soins médicaux et pharmaceutiques et de 1175 dans l'assurance pour indemnité journalière seulement. Le nombre des jours de cure a été de 410,027 dans la première catégorie et de 245,742 jours dans la seconde. La durée moyenne de la cure a été inférieure à celle de 1936.

#### Prestations aux personnes en cure.

	Prestations des caisses de maladie et des caisses-tuberculeuses		Prestations de la Confédération	
	1936	1937	1936	1937
	En francs		En francs	
Assurance des soins médicaux et pharmaceutiques . . . . .	1,115,549	1,168,200	247,115	256,473
Assurance pour une indemnité journalière . . . . .	597,509	568,583	121,880	114,074

## Bibliographie.

### *La législation sociale de la Suisse.*

L'ouvrage publié par le Département fédéral de l'économie publique contient le texte de tous les actes législatif et administratif, tant fédéraux que cantonaux, traitant de la réglementation du travail et des assurances sociales de l'année 1939. L'on y trouve également les règlements que le Département fédéral de l'économie publique a adoptés en 1939 en vertu de la loi fédérale du 26 juin 1930 sur la formation des apprentis et sur les exigences minimums de l'examen de fin d'apprentissage. Une table des matières et un index chronologique permettent de trouver instantanément ces textes de lois et d'ordonnances.

### *Tunisie 1939.* Etienne Quaglia. Edition Heliographia, Lausanne. 1940.

Dans une jolie plaquette, éditée avec soin, l'auteur trace d'une plume alerte et colorée des notes de voyages que l'on ne peut lire sans en éprouver un réel et vif plaisir. Que de poésie et de fines observations dans ces quelque 75 pages! « J'ai tenté de faire partager à mes lecteurs, écrit l'auteur, l'intérêt que j'ai éprouvé dans ces régions encore mal connues chez nous, surtout le Sud tunisien. J'ai donné ici le reflet, le résumé impartial de mes observations de *touriste* et si j'ai parlé des Arabes indolents et des Juifs affairés, on ne saurait y voir d'intention à l'endroit de ces peuples qui me sont sympathiques comme tous les peuples à un égal degré. J'ai décrit ce que j'ai vu, tel que je l'ai vu, sans faire œuvre de partisan. »

C'est exact! Nul ne serait tenté de voir dans la belle plaquette de Quaglia, si joliment illustrée, autre chose qu'un vivant reportage d'une des plus riches colonies françaises.

Il faut lire « Tunisie 1939 ». Cela en vaut la peine.